



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19133702

Déposé au greffe
du Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Huy, le 30 SEP 2019
le greffier Greffe

N° d'entreprise : 0680 908 821

Dénomination

(en entier) : GEEKMONKEY

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Adresse complète du siège : Rue Freddy Terwagne 20 A 11 à 4577 MODAVE

Objet de l'acte : Changement siège social

Assemblée générale extraordinaire du jeudi 19 septembre 2019

La totalité du capital étant représentée, l'assemblée est valablement constituée et la séance est ouverte à 11H00 avec comme ordre du jour :

1.Changement de siège social

Résolution :

1.Changement de siège social

L'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2019 acte le changement de siège social. A partir de ce jour, l'adresse sera la suivante :

Rue Ernest Matagne 23, bâtiment B à 5330 ASSESSE

Cette décision est prise à l'unanimité et prend effet à partir de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 11H30.

MARCHE Jean-François,
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).